

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 15 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 9 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, C. BIOLAY, S. MANFRINI, Y. DUMAS, M. GALLET, J. DAZIN, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, Michèle GALLET, P. GUINOT, J. DIZERENS, M. FOURNIER, A. HERRING, A. BOUSSER, V. KRYK, O. GUICHARD, M. CHALENDAR, R. OTZENBERGER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, M. GIRIAT

Absents : D. GANNE,

Absents excusés: F. KHIAR, L. VAUTHIER, G. MASRARI, H. GRANGE

Procurations : F. KHIAR à J. DIZERENS, G. MASRARI à P. GUINOT, H. GRANGE à M. CHALENDAR

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

### **3. Finances – Validation d'un emprunt pour l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un collègue**

Vu le budget primitif de l'année 2021 voté par délibération du 15 mars 2021 prévoyant le financement des investissements 2021 en partie par le recours à un emprunt de 2 120 000 €.

Vu la délibération en date du 23 juin 2021 qui valide l'acquisition de la parcelle B1946 appartenant aux consorts Panissod.

Un appel d'offres auprès des banques spécialisées dans l'activité de financement des investissements des collectivités publiques a été réalisé et les résultats ont été présentés à la commission Finances qui s'est réunie le 8 novembre 2021.

La commune d'Ornex décide de contracter un emprunt de 1 800 000 euros auprès de la Banque Postale pour financer les investissements 2021 dont l'acquisition du terrain appartenant aux consorts Panissod.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 1 800 000 €
- Durée de l'amortissement : 30 ans
- Taux d'intérêt : 0.86%
- Profil d'amortissement : échéances constantes
- Commission d'engagement : 0.07% du montant du prêt
- Périodicité : trimestrielle
- Calcul des intérêts : 30/360
- Conditions du remboursement anticipé : indemnité actuarielle

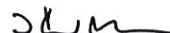
Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** le recours à l'emprunt pour l'acquisition d'un terrain appartenant aux conjoints Panissod ;
- **AUTORISE** le Maire à consulter les organismes prêteurs pour obtenir le meilleur taux d'intérêt pour un emprunt de 1 800 000 € ;
- **DONNE DELEGATION** au Maire pour contracter cet emprunt, signer le contrat de prêt avec la banque postale aux conditions indiquées ci-dessus ;
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2021.

Fait à Ornex, le 19 novembre 2021

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 19 novembre 2021  
Affiché le : 19 novembre 2021



Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.